

Demande d'autorisation provisoire suite aux mesures sanitaires imposées par la Confédération dues à la pandémie COVID.

Nom de l'établissement :

Adresse :

Exploitant / locataire :

Propriétaire :

Type de licence : Café-restaurant (art. 12 LADB)
 Café-bar (art. 14 LADB)
 Buvette (art. 15 LADB)
 Tea-room (art. 19 LADB)
 Bar à café (art. 20 LADB)
 Commerce sans vente d'alcool

Capacités selon licence : Places intérieures : Places
(sauf si commerce) Places extérieures : Places, horaires actuels :

Terrasse actuelle (si existante): Surface actuelle autorisée: m²

Type de demande : Agrandissement TEMPORAIRE de l'emprise de la terrasse existante.
Augmentation de la surface de m².

Autorisation TEMPORAIRE de création d'une terrasse, pour un établissement LADB existant d'une surface de m².

Autorisation TEMPORAIRE de création d'une terrasse, pour un commerce sans vente d'alcool, en respectant le maximum de 9 places autorisées d'une surface de m².

L'extension / création de la terrasse est prévue :

sur une parcelle privée sur le domaine public

Documents à joindre : Copie de la licence actuelle,
 Plan / croquis de l'emprise de la terrasse actuelle et projetée.
(Plan de base disponible sous <http://sit.renens.ch>),
 Accord du propriétaire si la terrasse se situe sur domaine privé.

Lieu et date :, le / /

Signature :

Formulaire à retourner, muni de ses annexes à police.constructions@renens.ch

(Ne pas compléter)

Dossier reçu le : Dossier n° : Autorisation en date du :